



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : CER-OPT115964-C222311

2. Nom et adresse de l'opérateur

DESHYQUEST CHANGE
LA DELOIRE
53810 CHANGE

Activité principale: **TRANSFORMATEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche
9 cours du Triangle
92937 Paris-la-Défense CEDEX
FR-BIO-10

4. Catégories de produits/activité

Distribution de produits divers

Semences : Graminées (Rga, RGI et RGH) et légumineuses (luzerne et trèfle)

Aliments pour animaux

Fourrages déshydratés à base de légumineuses
Fourrages déshydratés à base de graminés
Luzerne déshydratée (balles et granulés)
Maïs déshydraté plante entière
Maïs déshydraté épi
Miscanthus déshydratée (balles et granulés)
Mélange légumineuses/graminées déshydratées
Trèfle violet déshydraté (balles et granulés)

Opération de façonnage réalisée pour un tiers

DESHYDRATATION (Balles 650-700 kg ou Granulés 6 ou 10mm) DE : Maïs, Ray grass, Féтуque, Dactyle, Brome, Trèfle, Luzerne, Céréales, Miscanthus

Aliments pour animaux

Fourrages déshydratés à base de légumineuses
Fourrages déshydratés à base de graminés
Luzerne déshydratée (balles et granulés)

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Process conforme au mode de production biologique

Produit en Conversion

6. Période de validité : Du 29/07/2021 au 31/03/2023

7. Date de contrôle: 29/07/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités. Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à transfobio@bureauveritas.com.

Paris La Défense, le : 13/09/2021
Pour le Président, Laurent Croguennec





**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT115964-C222311**

2. Nom et adresse de l'opérateur

DESHYQUEST CHANGE
LA DELOIRE
53810 CHANGE

Activité principale: **TRANSFORMATEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme
de contrôle

Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche
9 cours du Triangle
92937 Paris-la-Défense CEDEX
FR-BIO-10

4. Catégories de produits/activité

Aliments pour animaux

Maïs déshydraté plante entière
Maïs déshydraté épi
Miscanthus déshydratée (balles et granulés)
Mélange légumineuses/graminées déshydratées
Trèfle violet déshydraté (balles et granulés)

SITES CONTROLES :

DESHYQUEST CHANGE
LA DELOIRE
53810 CHANGE

DESHYQUEST-DOMAGNE
11, RUE LOUIS RAISON
35113 DOMAGNE

5. Définis comme

Produit en Conversion

6. Période de validité : Du 29/07/2021 au 31/03/2023

7. Date de contrôle: 29/07/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à transfobio@bureauveritas.com.

Paris La Défense, le : 13/09/2021
Pour le Président, Laurent Croguennec

